8 mars 1994 N° 38

ENFANCE ET SAINTETÉ

Bulletin de l'Association des Amis d'Anne de Guigné

Sommaire

Enfance et sainteté..... 1
Bicentenaire : les enfants des Lucs-sur-Boulogne (Vendée).....3
Le retour à Dieu d'une grande apôtre des enfants.....11

Nous sommes heureux de saluer le Père Nicolas Hédreul-Tanouarn o.p., nouveau postulateur de la cause d'Anne de Guigné, et le remercions très vivement de nous rappeler, dès à présent, ce qui constitue l'essentiel d'une vraie sainteté de l'enfance.

Enfance et sainteté

La sainteté des enfants représente un double mystère. Le premier mystère est le monde de l'enfance pour un adulte. Le second mystère concerne le monde du divin pour le pécheur. L'adulte pécheur est deux fois un étranger devant ce double monde dont il a perdu le chemin, celui de l'enfance et celui de la familiarité divine. Est-il donc si surprenant qu'une figure comme celle d'Anne puisse faire naître chez certains presque un malaise ou une certaine incrédulité : est-il seulement possible pour une enfant de dix ans d'être sainte ?

Cette question sous-entend que la sainteté est une affaire d'adultes ou, en tout cas, n'est pas une "petite affaire". La sainteté devient alors une entreprise pour gens sérieux que n'aurait sans doute pas dédaignée le businessman compteur d'étoiles du *Petit Prince* de Saint-Exupéry.

Derrière ce point d'interrogation se dresse tout ce que nous imaginons si volontiers être la sainteté : un choix de vie radical, entre un crâne pour encrier et une tombe toujours ouverte ; une lutte que l'on imagine volontiers titanesque au milieu de tentations à la saint Antoine. Plus nous sommes étrangers au monde de la sainteté, plus ces images deviennent rocambolesques, comme les pays les plus inaccessibles suscitent les rêveries les plus fantastiques. De ce point de vue la vie d'Anne ne peut que décevoir les amateurs de sainteté-fiction car l'on y retrouve

bien peu de choses spirituellement exotiques qui suppléent à notre manque de familiarité personnelle avec cette vie d'intimité divine qu'est la sainteté.

Ces réticences concernant les capacités de l'enfant à devenir un saint, sont tout d'abord le signe que l'on ne sait souvent rien du monde de l'enfance qui, dans l'esprit de tant d'adultes, n'a pas laissé plus de traces que le premier paradis perdu.

Que peut bien représenter le « convertissez-vous et croyez à l'Évangile » pour une petite fille ? que peut bien être Dieu pour une petite fille ? quelle est la vie spirituelle d'une petite fille ? nous dit-on souvent lorsque l'on parle d'Anne.

Avant de nous poser toutes ces questions, certes importantes, il conviendrait cependant de savoir si nous sommes tout d'abord capables de connaître quelque chose des petites filles et de leur monde. Ce n'est que dans la mesure où nous serons capables de connaître le monde de l'enfance (qui a été le nôtre) et sa logique, puis de l'aimer, que nous serons capables de comprendre quelque peu la sainteté spécifique d'Anne de Guigné.

La figure d'Anne de Guigné nous est donnée par Dieu pour nous rappeler que nous devons *guérir*.

Nous devons guérir de notre goût du merveilleux de pacotille, de notre vaine soif de signes qui lassait tant Jésus ; cette soif de signes qui, lorsqu'elle est un instant étanchée, laisse les cœurs durs comme il les a trouvés. La simplicité de la vie d'Anne laisse froids tous ceux que laissent froids la simplicité de la sainte enfance du Christ. L'existence des écrits apocryphes de l'Enfance, où l'on nous présente un enfant Jésus devant lequel se courbent les palmiers, s'effondrent les divinités de pierre et fuient les dragons, nous enseigne que certains "chrétiens" ont été toujours déçus de trouver dans la grotte de Bethléem un enfant semblable à n'importe quel autre enfant, qui ne fera rien d'autre pendant des années pour sauver le monde, que de parler de Dieu et d'obéir à ses parents. Cette attitude peut être la conséquence du découragement devant le spectacle de la corruption de la nature humaine, qui nous pousse à penser qu'aucun homme n'a en son pouvoir la capacité de changer notre condition mortelle.

Mais elle peut être également le fruit de l'effroi où nous jette le projet de Dieu de devenir comme nous afin que nous devenions comme Lui, lorsque nous Le soupçonnons de vouloir nous changer, nous et nos vices auxquels nous avons donné notre cœur, alors que dans notre folie nous espérons un salut qui abolisse le fleuve de notre souffrance qui court vers la mort, tout en laissant intacte notre âme envenimée qui en est la source. Dieu est venu pour faire de nous des fils à l'image du Christ, alors que nous, nous aspirons à devenir des mages, puisque le propre de la magie est de changer les effets sans recourir, ni toucher, aux causes. Dieu nous

a donné un Évangile et nous, nous cherchons des grimoires.

Anne de Guigné est l'anti-grimoire car, en elle, est rejetée l'idée de la sainteté-secret, l'idée de la sainteté inaccessible réservée au petit nombre : l'une des plus courantes excuses que trouvent les pécheurs pour ne pas se rendre au banquet de l'Époux. La sainteté est, selon eux, un fruit suspendu à un palmier bien haut et, naturellement, ils prétendent avoir toujours été très mauvais en gymnastique.

La vie d'Anne de Guigné ne peut que nous remplir de confusion lorsque nous cherchons de semblables excuses pour ne pas goûter ce fruit que nous soupçonnons d'être amer. Anne ne cesse de nous dire : « Il suffit d'obéir ». L'unique voie : régler notre vouloir sur celui de Dieu, pour apprendre à aimer ce qu'aime Dieu, pour apprendre à regarder les choses et les êtres comme les voit Dieu, pour retrouver l'union et la concorde et donner ainsi vie à un monde nouveau, fruit de la réconciliation entre le Ciel et la Terre.

Père Nicolas Hédreul-Tanouarn o.p., Postulateur

Bicentenaire : les enfants des Lucs-sur-Boulogne (Vendée)

par Mgr Charles Molette

Une récente intervention de Soljénitsyne

Par sa présence aux Lucs-sur-Boulogne le 25 septembre 1993 et par le message qu'il y a délivré, Alexandre Soljénitsyne a attiré l'attention sur le massacre qui y fut perpétré le 28 février 1794 (10 ventôse an II) par les colonnes infernales de Turreau :

« Longtemps on a refusé d'entendre et d'accepter ce qui avait été crié par la bouche de ceux qui périssaient, que l'on brûlait vifs : les paysans d'une contrée laborieuse, pour lesquels la Révolution semblait avoir été faite, mais que cette même Révolution opprima et humilia jusqu'à la dernière extrémité, eh bien ! oui, ces paysans se révoltèrent contre elle ! »

Et de cette page de l'histoire de la "Grande Révolution", prototype de celles qui ont suivie, Soljénitsyne rapproche « les grands soulèvements paysans, celui de Tambov en 1920-21, de la Sibérie occidentale en 1921. »

« Un épisode bien connu : des foules de paysans en chaussures de tille [chaussures populaires en écorce de bouleau], armés de bâtons et de fourches, ont marché sur Tambov, au son des cloches des églises avoisinantes, pour être fauchées par les mitrailleuses. Le soulèvement de Tambov s'est maintenu pendant 11 mois bien que les communistes, en le réprimant, aient employé des chars

d'assaut, des trains blindés, des avions, bien qu'ils aient pris en otage les familles des révoltés et qu'ils fussent à deux doigts d'employer des gaz toxiques. »

Le rapprochement des deux soulèvements paysans et de leur répression sanglante s'imposait à l'esprit de Soljénitsyne qui, enfant, « lisait déjà avec admiration dans, les livres les récits évoquant le soulèvement de la Vendée, si courageux et si désespéré. »

Peut-être fallait-il cette venue de Soljénitsyne aux Lucs pour aider à prendre conscience de la signification humaine de ce drame. Car si elle peut être comparée à d'autres atrocités barbares qu'a connues en soixante-dix ans la Russie, l'exécution des 564 victimes, traquées dans la campagne ou exécutées dans l'église du Petit-Luc, n'a rien non plus à envier aux procédés employés par la Gestapo dans les camps de concentration ou sur les routes d'évacuation des camps, ou aujourd'hui même dans ce qui fut la Yougoslavie, de même que, par exemple, dans le cas du massacre des douze Croates chrétiens égorgés le 14 décembre 1993 à Tamesguida (près de Médéa).

Une page d'histoire

Car Alain Decaux, reprenant cette page d'histoire, évoquait la détermination de Turreau en soulignant qu'elle fut postérieure à la bataille de Savenay les 22 et 23 décembre 1793, « quand les derniers carrés vendéens furent écrasés ». C'est un mois plus tard, en effet, le vendredi 17 janvier 1794, que Turreau écarte le plan de pacification proposé par Kléber et aux quelque 100 000 hommes qu'il lâche sur la Vendée, il ordonne :

« Tous les brigands [c'est-à-dire ceux qui portent sur la poitrine l'emblème du Sacré-Cœur ou qui ont un chapelet à la main] qui seront trouvés les armes à la main ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre leur patrie, seront passés au fil de la baïonnette. On en agira de même avec les femmes, filles et enfants qui seront dans ce cas... Tout ce qui peut être brûlé sera livré aux flammes [...] La Vendée doit être un cimetière national. »

Et le général Cordelier de dresser le constat de l'exécution des ordres :

« J'avais ordonné de passer au fil de la baïonnette tous les scélérats qu'on aurait pu rencontrer et de brûler les métairies. Mes ordres ont été ponctuellement exécutés et, dans ce moment, quarante métairies éclairent la campagne... J'ai fait passer derrière la haie [cela veut dire fusiller] environ six cents particuliers des deux sexes. »

Quant au régisseur général Beaudesson, son bilan était le suivant :

« Voulant connaître et m'assurer par moi-même s'il restait encore des subsistances à enlever des maisons éparses çà et là et à moitié brûlées, je me

transportai dans quelques-unes. Mais qu'y trouvai-je ? Des pères, des mères, des enfants de tout âge et de tout sexe, baignés dans leur sang, nus et dans des postures que l'âme la plus féroce ne pourrait envisager sans frémissement. L'esprit se trouble même en y pensant. »

Cherchant les raisons de ces opérations barbares, Alain Decaux a trouvé l'explication dans une lettre qu'écrivait à sa sœur le capitaine Dupuy, du bataillon de la Liberté :

« Partout où nous passons, nous portons la flamme et la mort. L'âge, le sexe, rien n'est respecté. Hier, un de nos détachements brûla un village. Un volontaire tua ce matin trois femmes. C'est atroce ; mais le salut de la République l'exige impérieusement... »

Tel est donc le contexte de ce génocide perpétré dans ces régions après que la victoire républicaine eut permis au général Westermann de dresser « l'acte de décès de la Vendée en armes » :

« Il n'y a plus de Vendée, citoyens... Elle est morte sous notre sabre libre. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay... J'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. »

Après la "victoire républicaine", ce n'est donc plus la guerre de Vendée puisqu'elle est finie. Et il faut le rappeler aussi bien aux détracteurs de la cause qu'à ceux qui prétendent l'annexer à leur politique. Les nouveaux massacres ne sont plus que des crimes contre l'humanité, accomplis en haine de la foi contre les "brigands", ces paysans, ces paysannes, ces enfants vendéens, dont la seule arme était le chapelet. Car, et il ne faut pas l'oublier malgré certaines représentations iconographiques, ces contrées avaient été évangélisées par saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Ces enfants martyrs étaient nés dans le sein de la foi de l'Église.

Telle est la perspective générale dans laquelle il faut replacer un certain nombre d'actions, pour lesquelles il est parfois difficile de critiquer, de vérifier et de préciser les témoignages.

Difficultés d'une investigation rigoureuse

Assurément, l'abbé Faucheron, curé de Beaufou de 1852 à 1888, s'est efforcé de recueillir les traditions orales relatives aux massacres accomplis dans les environs par les colonnes infernales ; et on peut relever en particulier ce qui concerne la Renaudière, où trois garçons de 8 à 12 ans auraient été cruellement fustigés, sadiquement suppliciés, odieusement torturés, avec une hargne anti-religieuse particulièrement vive, pour avoir refusé de s'en prendre à la croix de la

Charnière ou avoir cherché à se protéger avec leur chapelet. Ce cas serait évidemment particulièrement important ; et, s'il était possible de corroborer cette tradition orale par d'autres témoignages, nous nous trouverions en présence de jeunes garçons qui, pour avoir refusé de profaner la croix, ont délibérément accepté le martyre.

Mais la vérification rigoureuse d'une tradition orale, vieille d'un demi-siècle, est souvent difficile.

Dans certains cas, d'ailleurs, ceux qui auraient pu témoigner, ont été saisis dans la soupente où ils s'étaient réfugiés, rattrapés dans les landes où ils s'enfuyaient, ou bien brûlés avec « les maisons, le bétail, les meubles, les hardes ».

Pour le cas des Lucs-sur-Boulogne, nous nous trouvons certes dans la même situation, mais avec cependant un correctif qu'évoque Alain Decaux :

« Que s'est-il passé aux Lucs-sur-Boulogne à la fin de février 1794 ? Réponse : un épouvantable massacre. Comment s'est-il déroulé ? L'historien a le devoir de l'attester : nous l'ignorons. Nous sommes informés de l'identité des victimes et même de leur âge. Nul ne saura jamais dans quelles conditions on les a fait mourir. Si en d'autres lieux, des survivants ont pu témoigner, ici aucun ne l'a fait. Aucun.

Aux Lucs-sur-Boulogne, ce sont les chiffres qui parlent : plus de cinq cents personnes, des hommes, des femmes, des enfants – surtout des femmes et des enfants – ont été massacrés par les deux colonnes du général Cordelier [Remontant la Boulogne le 28 février 1794, l'une par la rive droite, l'autre par la rive gauche,] ses colonnes vont [écrit Cordelier] "exécuter de concert l'attaque du Petit et Grand Luc" [...] Et nous n'aurions rien su de ce qui s'est ensuivi, si le curé Barbedette n'était revenu dans sa paroisse Saint-Pierre du Grand-Luc quelques jours plus tard. Avec un acharnement qui nous bouleverse, il a tenu, en s'aidant du témoignage de quelques survivants, à relever l'identité de ceux dont les cadavres pourrissaient à l'abandon.

[Et voici les dernières lignes de cette liste] qui témoigne devant l'histoire : "Lesquels noms ci-dessus des personnes massacrées en divers lieux de la paroisse du Grand-Luc m'ont été référés par les parents échappés au massacre, pour y être inscrits sur le présent registre, autant qu'il a été possible de les recueillir dans un temps de persécution la plus atroce, les corps ayant été plus d'un mois sans être inhumés, dans les champs de chaque village du Luc. Ce que j'atteste comme trop véritable après avoir été témoin oculaire de ces horreurs et plusieurs fois exposé à en être aussi la victime. Ce 30 mars 1794". »

Outre ces corps éventrés, égorgés, brûlés, ces mains crispées sur le chapelet,

(et sans armes aux pieds, semble-t-il, malgré ce que prétendrait une iconographie récemment publiée), ces femmes agenouillées (et non pas dans une attitude vengeresse), ces mères qui couvrent leurs enfants de leur corps pour une dérisoire protection (et non qui le brandiraient d'une manière provocante), il y a encore une autre trace écrite de ce drame : le journal d'un républicain qui marchait à la suite des légions et qui évoque pour ce jour-là les sévices exercés contre les croyants :

« Journée fatigante, mais fructueuse. Pas de résistance. Nous avons pu décalotter toute une nichée de calotins qui brandissaient leurs insignes du fanatisme [insignes du Sacré-Cœur, crucifix, chapelets]. Nos colonnes ont progressé normalement. »

Les ossements humains et une liste de 564 noms crèvent le silence imposé

Pour diverses raisons – parfois opposées –, le silence fut imposé sur ces abominations, surtout lorsqu'il s'agissait de massacres effectués en haine de la foi. « Pour qu'il y eût des martyrs, il faudrait qu'il y eût eu des boureaux », disait l'ambassadeur de France à Rome à l'époque du Concordat. Et Portalis, en 1802, demandait de « mettre en oubli le passé » ; de même, vingt ans plus tard, Corbière, ministre de Louis XVIII, écrivait à l'évêque de La Rochelle que, les massacres des prêtres déportés à l'île d'Aix et à l'île Madame remontant « à une époque qu'il est toujours pénible de rappeler », il lui semblait difficile d'envisager « une souscription générale pour l'érection d'un Calvaire dans la ville de Rochefort ou dans tout autre lieu convenable sur les bords de la Charente. » En 1830, parce qu'un tableau de la Vierge, installé en 1817 dans une église voisine, évoquait, dans le bas de la toile, le massacre des Lucs, « l'autorité militaire somma les gardiennes de la chapelle de le faire disparaître ». Il y a donc eu la volonté d'effacer de la mémoire la persécution expressément religieuse, ainsi d'ailleurs que les crimes contre l'humanité.

Néanmoins, dans ce cas des Lucs, le doute n'est pas permis, continue Alain Decaux :

« La liste du curé Barbedette contient 564 noms. 559 ont été confirmés par d'autres sources. L'effroi glace notre âme lorsque nous découvrons parmi eux les noms de cent dix enfants "de sept ans et au-dessous". »

Et il est question d'une béatification de ces enfants ; car, dans leur cas, le motif de leur mise à mort violente est la foi chrétienne qu'ils respiraient : on ne pourrait arguer d'un motif politique ou militaire. Il serait vraiment inepte de déclarer que des enfants de quinze jours, à la mamelle, embrochés dans les bras de leur maman qui les entoure de leur chapelet, mettent en danger la République !

Au contraire, il est clair que les bourreaux, selon l'expression d'Alain Decaux,

« font régresser le genre humain », par ces crimes contre l'humanité et par cette persécution expressément religieuse !

C'est en 1863 que furent redécouverts les ossements des Lucs ; en 1866, était érigée une chapelle ; et le 28 novembre 1866, Pie IX accordait une indulgence aux pèlerins de Notre-Dame-des-Martyrs pour les cinq grandes fêtes mariales. En 1936, les noms des victimes étaient inscrits sur les murs de la chapelle.

Vers une béatification des petits enfants

En 1946, sans préjuger de l'attitude personnelle de chacun des adultes massacrés, Mgr Cazaux, évêque de Luçon, institue un tribunal chargé d'instruire la cause de béatification pour les enfants, qui eux ne peuvent certainement pas avoir eu quelque part aux combats politico-militaires ; et l'abbé Auguste Billaud, historiographe diocésain, rédige le rapport de la commission historique qui établit les faits.

Le 11 juin 1947, la cause est officiellement introduite à la Congrégation pour les Causes des Saints sous le numéro 583. Le 15 août 1960, un rapport de Mgr Lusseau, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, aboutit à la conclusion que « les enfants mis à mort en haine de la foi sont vraiment des martyrs au sens théologique du mot ». S'il y avait une hésitation d'ordre canonique, elle proviendrait du fait que le seul précédent d'enfants mis ainsi à mort en haine du Christ, qui soit reconnu et bien intégré dans la liturgie, c'est le cas des Saints Innocents. Mais pourquoi l'Église, « pleurant avec Rachel » (Mt 2,17-18), ne considérerait-elle pas « la puissance qu'acquerrait leur intervention près de Jésus, si elle était accréditée par l'Église, Épouse mystique du Christ, leur mère dans la foi ? Que l'on songe aussi, (et c'est alors envisager le bienfait pastoral de cette béatification), au nombre et à la ferveur des prières comme des pèlerinages que leur glorification ne manquera pas de provoquer ! [...] Quelle ne sera pas l'abondance de la moisson quand l'Église, par la béatification formelle, aura donné à leur sang répandu l'efficacité plénière d'une semence de sainteté ! » Telle est la conclusion du rapport.

La seule question qui, en définitive, pourrait donc rester posée serait celle de savoir si dans l'Église aujourd'hui un courant peut se dessiner assez lucide et assez puissant pour, ne prenant pas parti de ces massacres, rendre – encore davantage – grâce à Dieu pour le bienfait de la Vie.

Opportunité de cette cause

Au terme de cette étude souhaitée par ce périodique sérieux consacré à l'épanouissement de la vie divine chez les enfants, qu'il soit permis de noter

l'opportunité urgente d'un tel courant à susciter et à développer en faveur d'une béatification des enfants martyrs des Lucs.

Certes, nombreux sont les drames contre le don de la vie résultant des sévices du démon drastiquement programmés et physiquement perpétrés par le truchement du sadisme des tortionnaires, qu'il s'agisse des révolutionnaires ou des "hôpitaux" eugéniques, qu'il s'agisse des fours crématoires ou des camps de concentration ou du goulag, ou qu'il s'agisse des crimes de Sarajevo et tant d'autres qui font rougeoyer l'horizon de cette fin du XX^{e} siècle. Or, cet eugénisme politique, cette purification ethnique ont ceci de commun qu'ils procèdent d'un étatisme autoritaire, totalitaire et sanglant. Cette politique a révélé sa dimension haineusement anti-religieuse. En effet, ces crimes contre l'humanité ont atteint les chrétiens, parce qu'ils sont disciples du Christ ; les juifs, parce qu'ils ont donné le Christ au monde ; tous les hommes, parce qu'ils sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, avec une singularité inaliénable ; et même ces petits êtres, innocents et incapables de nuire, parce qu'ils portent l'empreinte vivante de la fraîche innocence du Dieu-créateur et le reflet non interchangeable de son amour.

Mais, aujourd'hui, la vie humaine, don de Dieu, image de Dieu, présence de Dieu, n'est-elle pas aussi en péril, et peut-être même d'une manière bien plus spécieuse que par des tortionnaires d'un pouvoir politique d'État ? Il s'agit en effet d'un eugénisme "libéral", qui se réclame d'une fallacieuse exaltation de la "liberté" individuelle et qui, méconnaissant le droit à la vie d'autrui, fait se conjuguer trois composantes dont les conséquences sont mortifères : 1° démangeaison de jouissance, de possession, d'affirmation de soi, de la part des auteurs de la vie ; 2° acharnement d'une connaissance et d'une technique scientifiques qui évidemment ne trouvent pas l'âme au bout du scalpel ; 3° prépotence d'une politique malthusienne de sélection et d'hygiène sociale.

De la sorte, au milieu de nos larmes humaines coulant sur ces vies innocentes brutalement arrachées, cette béatification des enfants des Lucs pourrait inciter la foi à rendre gloire à Dieu pour le don de la Vie. Cette glorification serait semence de sainteté chez les fils de l'Église, en même temps qu'elle resplendirait sur nos chemins d'hommes comme lumière et force au service de la Vie ! Serait-il impensable que, se libérant du terrorisme intellectuel sécrété par notre intelligentsia, une conviction s'affirmât avec assez de discernement et de détermination pour saisir l'opportunité de cette grande cause et la promouvoir ?

Mgr Charles Molette – Fête des Saints Innocents 1993

Le retour à Dieu d'une grande apôtre des enfants

Le 23 octobre dernier, le Seigneur rappelait à Lui sa fidèle servante, Madame Jean Daujat.

Elle était l'épouse du professeur Jean Daujat, Directeur du Centre d'Études Religieuses, qu'elle n'avait cessé de seconder de manière aussi efficace que discrète. Elle-même avait fondé, pour les enfants de 6 à 8 ans, et de 9 à 11 ans, des "retraites fermées", afin de les initier à la vie de prière et d'union au Seigneur.

Elle avait été formée par des "maîtres" tels que les Pères de Grandmaison et Garrigou-Lagrange, Mgr Ghika, Mgr Beaussart, les Pères Lebreton et Marie-Dominique Philippe. Mais sa vie spirituelle intense portait aussi à leur plus haut épanouissement des dons naturels exceptionnels. Élève de Maurice Denis et Georges Desvallières, elle fut un peintre dont l'œuvre demeurera. C'est sous son nom de jeune fille, Sonia Hansen, qu'est et restera connue son œuvre picturale.

Quant à ses retraites d'enfants qui ont si profondément marqué tant de ces jeunes cœurs assoiffés de lumière, voici quelques extraits des souvenirs évoqués par le Père Derobert, dans son homélie de la messe d'obsèques :

« Non sans émotion, devant le corps de notre sœur Sonia, je me prends à évoquer cette matinée du 15 septembre dernier où, à la demande de Jean Daujat, après avoir donné la dernière absolution qu'elle reçut ici-bas, j'ai célébré l'Eucharistie dans la petite chambre qu'elle occupait dans cette maison de retraite. Je crois que le Seigneur avait, pour un temps, redonné la lucidité totale et l'expression claire à celle que nous entourons aujourd'hui. Ce fut la dernière messe à laquelle elle participa. Son époux la soutenait et lui commentait chacun des moments de la célébration et elle acquiesçait, manifestant par là sa conscience et sa participation. Plusieurs fois, et comme "en sur-impression", elle évoquait "les enfants qui allaient arriver à la chapelle", souvenir ancien qui remontait à sa mémoire.

C'est au milieu de ces petits, avec l'inoubliable Cardinal Daniélou, que j'ai mieux connu Sonia et que j'ai pu apprécier la grandeur de son âme si maternellement apôtre. [...]

Il me revient à la mémoire les extraordinaires retraites qu'elle animait si bien. Nous réunissions là les enfants des élèves présents et passés du Centre d'Études Religieuses. Quel qu'ait été le sujet des prédications, on devait toujours préparer le moment, tant attendu des enfants, où ils pourraient être plongés dans le Sang du Christ par l'absolution sacramentelle. Les dessins qu'elle faisait réaliser aux petits, et dans lesquels ils devaient exprimer ce qui les avait frappés pendant la prédication du Père, étaient, à la fin de la journée, classés et soigneusement

commentés. L'âme apostolique de Sonia éclatait tout entière là. Je la revois, entourée de ses assistantes si dévouées et tellement imprégnées de la grandeur de la mission qu'elles assumaient, donnant à chaque enfant le trait caractéristique de son dessin et lui montrant comment, à travers lui, Dieu avait parlé à son âme. Plusieurs de ces enfants sont prêtres aujourd'hui et il y en a un qui concélèbre ici. [...]

Et, tout en parlant, je me souviens de la dernière récollection qu'elle anima avant de passer le flambeau à d'autres. Elle reçut, ce jour-là, de chacun des enfants, une rose. Et la gerbe ainsi formée alla orner l'autel où elle commenta, pour la dernière fois, la messe aux petits qu'elle aimait tant. Là, j'ai vu pleurer Sonia... comme pleure une mère à laquelle on arrache ses enfants. Quelle puissance d'amour il y avait dans le cœur de Madame Daujat... »

Voici deux excellents moyens de faire connaître et avancer la cause d'Anne :

• Un dépliant (3 volets double-face) avec photo et pensées de la vénérable Anne de Guigné vient d'être imprimé. Nous sommes heureux de vous le proposer. Vous pouvez vous le procurer au Secrétariat des Dominicaines, 16 avenue Isola Bella, 06400 CANNES, au prix de 4 F l'unité (possibilité de réduction pour quantités), plus frais de port.

• Nous tenons, d'autre part, à votre disposition des exemplaires gratuits du n° 34 (8 mars 1993) d'*Enfance et Sainteté*, qui contient notre nouvelle prière pour obtenir la béatification d'Anne. On peut se les procurer chez Madame Jamin, 11 rue Weber, 75116 PARIS. Ces brochures vous sont offertes gracieusement. Prière de bien vouloir régler les frais de port.

Directeur de la publication : Suzanne Roncin

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.
© 2012 Association des Amis d'Anne de Guigné.